



Hauteur minimale d'une fenêtre

Par **NaNo11**, le **02/08/2012** à **17:41**

Bonjour,

Je me permets de vous poser cette question, car je trouve la hauteur de ma fenêtre (par rapport au sol) très basse.

Je m'explique car mon cas est, je le pense, un peu particulier : je loue un appartement au troisième étage dans un immeuble ancien. Je dispose de trois fenêtres, qui ont toutes un "marche pied" d'une hauteur de 16cm et d'une largeur d'environ 10cm. Deux fenêtres sur trois disposent de garde-fou. Sur la troisième, la plus dangereuse à mon sens, ne dispose pas de "garde-fou".

Elle se situe à une hauteur de 72cm par rapport à ce marche pied et donc de 88cm par rapport au sol.

Je voulais donc savoir quelle était la hauteur minimale pour une fenêtre situé en étage et ainsi savoir si j'étais en droit de demander l'installation d'un garde fou sur cette fenêtre.

Ps : je ne cherche pas à être pointilleux ou chercher la petite bête pour embêter mon bailleur. Car mesurant plus de 1m95 et ayant la visite régulière de mes petits neveux, j'ai toujours la hantise qu'un accident arrive.

Merci pour vos futures réponses.